



Déclaration des élus **FO
au CHSCT du secteur « INDUSTRIE »
lors de la réunion Extraordinaire
du 02 Juillet 2019**

**Avis concernant
L'Implantation des activités Tôlerie/Tuyauterie au H2**

Les élus **FO** au CHSCT du secteur « INDUSTRIE » sont consultés sur l'implantation des activités Tôlerie/Tuyauterie au H2.

Dans le contexte actuel où le Super Puma doit passer le « ramp up », nous comprenons l'utilité de ce déménagement.

En effet, la préparation de ce déménagement ayant été faite en amont avec les superviseurs, leaders et compagnons concernés. Nous ne pouvons que féliciter cette initiative.

Nous remarquerons aussi le niveau d'investissement important sur de nouveaux moyens industriels. Ce qui nous montre une volonté de la Direction pour pérenniser cette activité sur le site de Marignane.

Néanmoins **FO** souhaiterait que les « market place » tuyauterie et chaudronnerie soient placés dans la zone de production.

Il est bien entendu que les déplacements occasionnés par le déménagement vers le H3 ou le A4, sont susceptibles de générer des accidents.

Concernant l'implantation tertiaire au H2 1^{er} étage, nous constatons la prise en compte d'espace collaboratif et de convivialité.

Les élus **FO au CHSCT donneront un avis favorable.**

Marignane, le 02 JUILLET 2019

FO AIRBUS - Marignane

Aéroport Marseille Provence 13725 Marignane Cedex
☎ : 04.42.85.74.55 / 04.42.85.44.63

Email : syndicat.ma-fo.ah@airbus.com